



# PAYEMENT MUTUELLE OBLIGATOIRE ENTREPRISE

Par **CDACJ**, le **30/05/2013** à **17:57**

Bonjour

je constaté que ma mutuelle me fait payer pour 3 personnes, au lieu d'une seule personne moi meme.

en effet ma femme est en cours de régularisation, elle n'a pas pu être affiliée à mon numéro de sécurité sociale de même pour son fils donc ne peut pas bénéficier de mes droits.

Quand j'ai contacté ma mutuelle. l'agent m'a répondu que les deux y figurent comme ayant droit et paye le supplément même s'ils ne bénéficient pas. ils ne sont pas sur ma carte tiers payant. est que c'est normal???

dois je demander remboursement ???

Par **P.M.**, le **30/05/2013** à **18:34**

Bonjour,

Il est étonnant que l'employeur ait pu vous affilier à la prévoyance d'entreprise sans vous faire remplir le formulaire précisant les bénéficiaires et par ailleurs, il faudrait être sûr que la cotisation diffère...